



Bien vivre à Trois-Palis

Bulletin municipal
Juillet 2022 n°29

Info pratiques :

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h- 12h 13h30 - 18h

Mardi : 8h - 12h

Mercredi : 13h30 - 18h

Jeudi : 8h - 12h

Vendredi : 8h - 16h30

CONTACT



05 45 91 05 19



mairie.trois-palis@wanadoo.fr



www.trois-palis.fr

Edito

L'aménagement de la rue du bourg et la mise en valeur de la place de l'église sont depuis près de quatre ans le gros dossier que traite le conseil municipal. Motivé par deux constats : une rue du bourg par endroit étroite sans cheminement piéton avec des véhicules qui pour certains roulent vite car seuls à circuler sur cette longue ligne droite, une gestion des eaux pluviales problématique par fortes précipitations, et des arbres sur la place de l'église que nous sommes obligés d'abattre les uns après les autres à cause de leur état sanitaire.

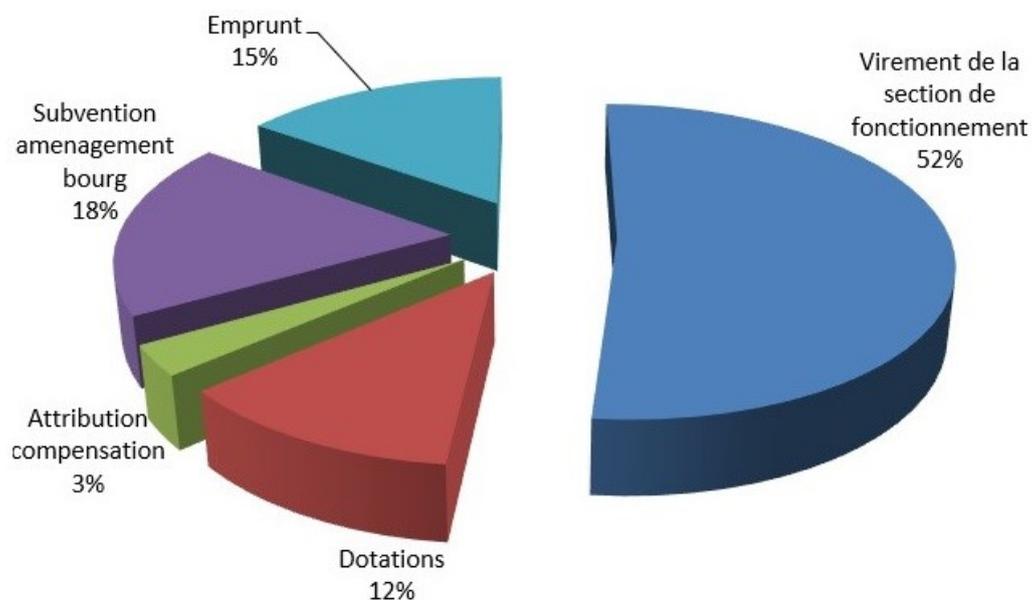
Après moult rebondissements et revirements lors de nos rencontres avec l'architecte des Bâtiments de France, nous avons pu obtenir son agrément pour notre projet courant mars. S'en est suivi une course contre la montre, car la subvention accordée par l'état arrivait à échéance à la fin juin. Pour ne la perdre il fallait impérativement avoir conclu avant début juillet le marché avec les entreprises à qui nous allons confier le chantier et ce, bien sûr, dans le respect des procédures des marchés publics soumis à appel d'offre.

La date limite de remise des offres étant fixé au 13 juin, le conseil municipal a pu se réunir le 16, le temps que le bureau d'études nous rende les conclusions de son analyse des offres, pour retenir les entreprises : Fréon élagage pour l'abattage et l'essouchage, Colas pour le gros œuvre et Allure d'Extérieur pour l'aménagement paysager. Le tout pour un démarrage des travaux prévu à l'automne.

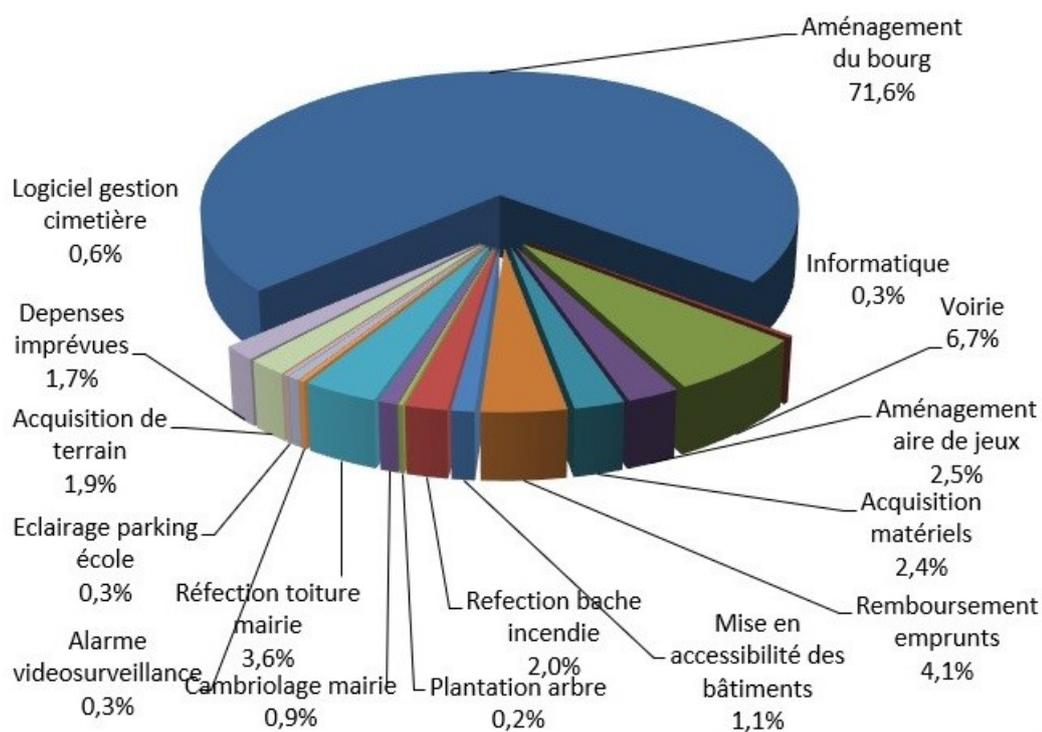
Dans l'attente de la rentrée de septembre nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une belle période estivale et d'agréables congés.

Budget

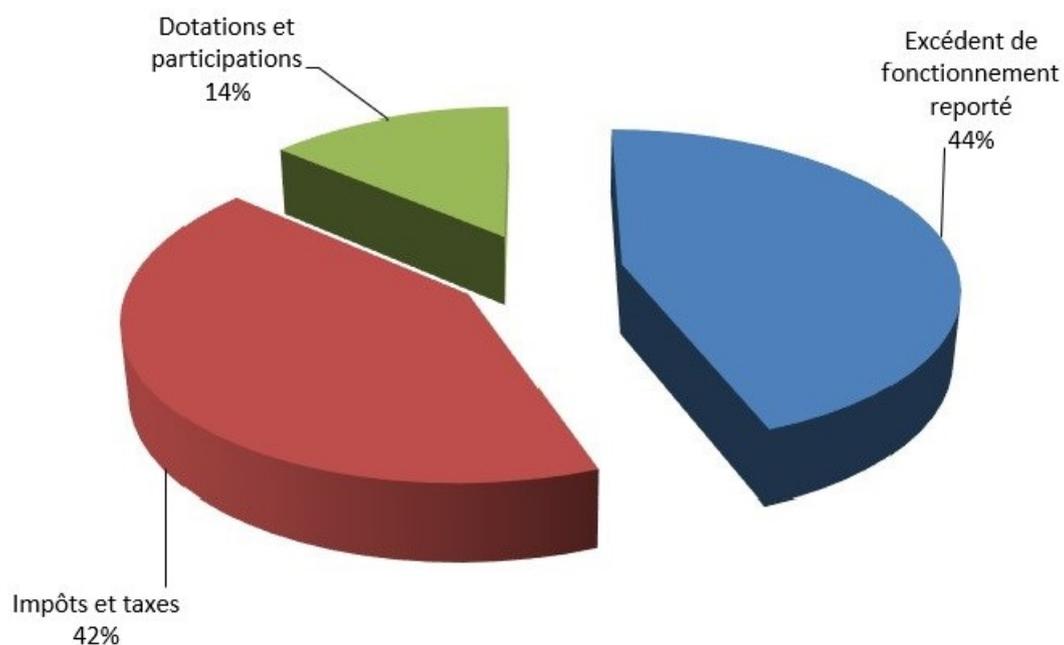
Recettes investissement



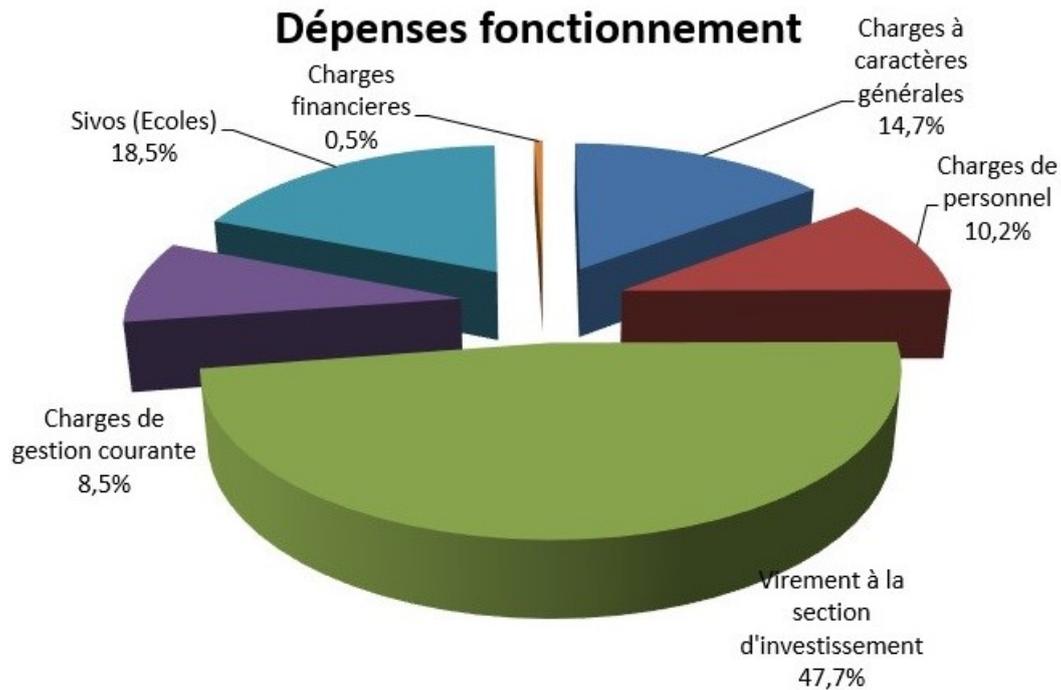
Dépenses investissement



Recettes fonctionnement



Dépenses fonctionnement



Soutien pour l'Ukraine

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, et aux drames humains qu'elle engendre, la commune de Trois Palis tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple Ukrainien en faisant un don par l'intermédiaire de la Croix Rouge Française.



Trousse saine

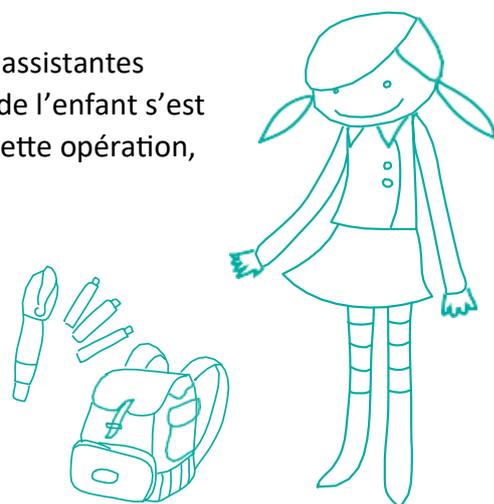
La notion de cartable SAIN suppose de s'inscrire dans une volonté d'éco consommation et s'attachant à proposer des fournitures respectueuses de la santé et de l'environnement à destination de nos enfants.

A l'origine c'est une initiative de l'ADEME Aquitaine pour inciter l'adoption de bons réflexes en matière de choix de fournitures scolaires. Des choix qui vont vers moins de gaspillage, de superflus, de parfum toxique, solvants, métaux lourds... mais aussi moins d'empreinte carbone.

Aujourd'hui le Sivos Trois-Palis Champmillon fournit déjà depuis plusieurs années tout ce qui est cahiers avec un soucis de remplir ces objectifs de « cartable sain ». Nous désirons pour la future rentrée scolaire étendre cette ambition à la trousse des enfants scolarisés dans nos établissements scolaires. Pour cela nous avons sélectionné un ensemble de produits dont la liste a été élaborée en association avec les enseignants et proposée aux familles avant la sortie de l'école.

Une liste contenant l'ensemble des fournitures nécessaires, garantie à faible impact sur la santé et dont les fabrications sont françaises dans le meilleurs des cas, au pire européennes, avec en plus pour ambition si un grand nombre de famille adhérent au projet de pouvoir négocier le prix de ces fournitures avec notre fournisseur et par voie de conséquence permettre aux familles d'alléger de quelques euros le coût de la rentrée des classes.

L'association Patachou qui œuvre aux échanges entre parents et assistantes maternelles et très sensibilisée à ces notions de développement de l'enfant s'est portée volontaire pour nous aider dans le support logistique de cette opération, et nous l'en remercions.



Aménagement de l'aire de jeux

Cette année, l'aire de jeux s'agrandit ...

Un vélo elliptique, des barres de tractions et deux buts de foot sont arrivés cette année sur l'aire de jeux à proximité de notre école. L'objectif est d'améliorer cet espace de vie tout en variant les activités et répondre aux sollicitations d'adolescents désireux d'équipements sportifs.

Nous avons pensé aux promeneurs et parents à la sortie des classes, en disposant des bancs supplémentaires, une seconde table et un ensemble de poubelles.



et s'agrandira encore !

Nous pensons aussi aux plus jeunes, et c'est pourquoi nous consultons actuellement des prestataires pour l'installation d'une balançoire nid ainsi qu'une pyramide de cordes en compléments des deux structures existantes.



Conseil municipal des jeunes

Comme nous avons pu déjà l'évoquer dans ce bulletin, nous souhaitons impliquer la jeunesse de Trois-Palis dans la gestion de la commune à travers un conseil municipal de jeunes de 10 ans à 15 ans.

Ainsi dès la rentrée scolaire prochaine nous engagerons une coopération avec l'école de Champmilon et le collège de St-Michel dans un projet pédagogique sur la citoyenneté et la gestion municipale.

Le point d'orgue de ce projet (octobre/novembre) consistera à recueillir la candidature des enfants volontaires, soutenus par leurs parents pour donner leur point de vue sur le « Bien vivre à Trois Palis » et mettre en œuvre des projets au bénéfice de toute la population.

Après une petite formation initiale et une mise en route progressive, leur mandat, plus court que celui de leurs aînés, leur permettra d'appréhender la gestion de projets collectifs, le débat démocratique et la prise de décision éclairée.

Toutes choses qui leur serviront pour le reste de leur vie de femmes et d'hommes vivant en société.



Mon été Grand Angoulême pour les enfants!

CENTRE AQUATIQUE NAUTILIS

OUVERT TOUT L'ÉTÉ 7J/7

Mon été Grand Angoulême

Entrée gratuite pour les 12 ans et moins*
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 14h à 18h du 8 juillet au 31 août 2022
à Nautilus et à La Couronne

* Pour tous les enfants de GrandAngoulême nés après le 7 juillet 2009 sur
présentation de la carte à retirer dans la mairie de votre habitation.
** A La Couronne du 8 juillet au 28 août 2022



Le Fontastier - rue des Mesniers / Saint-Yrieix-sur-Charente
www.nautilus.fr /  nautilus

Grand
Angoulême

NAUTILIS

Ramassage des conteneurs

Trop de poubelles restent sur la voie publique entre deux collectes.

On peut comprendre l'oubli occasionnel, ou un souci indépendant de la volonté de son propriétaire dès lors que c'est exceptionnel. Mais force est de constater que devant quelques domiciles ce stationnement de poubelles tout au long de la semaine est récurrent, or c'est une obligation pour chacun de rentrer sa poubelle chez soi après le ramassage de celle-ci par le service d'enlèvement des ordures ménagères.

Si toutefois vous rencontrez un problème avec le ramassage de votre poubelle, n'hésitez pas à nous en faire part et nous remonterons ces incidents auprès du service de collecte du Grand Angoulême.

La collecte des bacs jaunes

Pour rappel, la collecte des bacs jaunes se fait les jeudis avant 20H. Ceci étant, lorsque la collecte tombe un jour de fête, celle-ci est repoussée à la semaine suivante. Merci de bien vouloir retirer les containers et ne pas les laisser toute la semaine en attente.. .



**Vous trouverez le calendrier
joint au bulletin !**

L'écologie à notre portée



Un nouveau site internet dédié à la prévention des déchets



Le programme départemental de prévention « J'agis pour réduire » porté par l'ensemble des collectivités charentaises vient de mettre en ligne un site internet dont le contenu est entièrement dédié aux pratiques permettant de consommer plus écoresponsables et ainsi limiter les déchets produits.

Que ce soit sur les thèmes de l'alimentation, l'hygiène, l'entretien ménager, les extérieurs, les loisirs et le sport, les enfants, les vêtements et équipements... de nombreux conseils pratiques et des recettes à faire soi-même sont proposés.

À découvrir également des initiatives locales menées par des particuliers, des

associations, des entreprises qui mettent en place des projets allant dans le sens de la réduction des déchets.

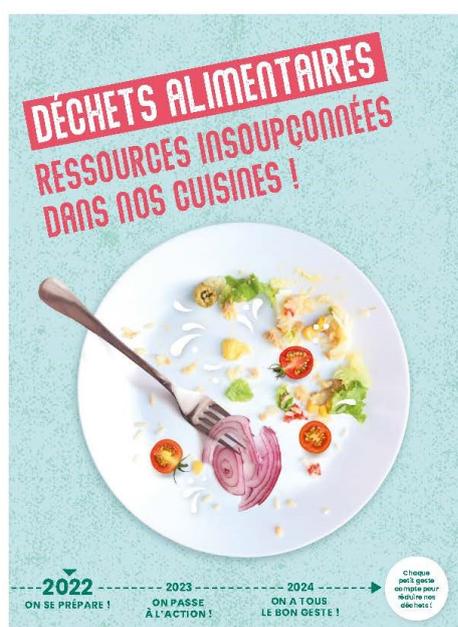
Enfin, une carte interactive permet de localiser les services de proximité pour agir et adopter les bons gestes !



Toutes les aides financières accordées pour réduire ses déchets et les formulaires de demande en ligne sur www.jagispourreduire.com



Le tri des déchets alimentaires : un geste à fort impact



Restes de repas, épluchures, aliments non consommés... Les déchets alimentaires représentent près d'un quart de déchets organiques jetés dans les sacs noirs. Ils constituent donc un enjeu décisif en matière de réduction et de valorisation. La réglementation s'est emparée du sujet : au 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire pour tous, au même titre que le tri des emballages recyclables.

Pour permettre à tous d'avoir accès à une solution de tri, le programme J'agis pour réduire engage de nombreuses actions d'accompagnement sur l'ensemble de la Charente : mise à disposition gratuite de composteurs, déploiement de points de compostage de

quartier ou en pied d'immeubles, subventions à l'acquisition de poules et de poulaillers...

Trier les déchets alimentaires et les composter dans son jardin ou près de chez soi, c'est aussi limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement. **Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais 1,2 millions € par an.** Un coût qui va fortement évoluer dans les années à venir avec l'augmentation de la taxe sur les tonnages enfouis qui passera de 32 à 65€ HT/tonne en 2025. Alors on a tout à y gagner !

Retrouvez toutes les aides financières et des conseils pratiques sur le site www.jagispourreduire.com

Route de l'Ageasson

À la suite des inondations du printemps de l'an dernier nous avons fermé par précaution la route de l'Ageasson suspectant que les infiltrations de l'étang à travers le talus avaient fragilisé la chaussée.

Celle-ci étant en surplomb des champs qui descendent vers la Charente nous ne pouvions pas prendre le risque de voir l'ouvrage s'affaisser sous le passage d'un véhicule.

Sitôt avoir condamné la route nous nous sommes mis à la recherche d'un bureau d'analyses qui veuille bien se déplacer. La tâche fut plus compliquée que nous l'imaginions. Nous avons d'abord sollicité l'Agence Technique Départementale qui nous a adressé à des bureaux d'études souvent assez éloignés dont peu nous ont fait une réponse, et parmi ceux qui nous ont répondu lorsqu'ils sont spécialisés en ouvrage d'art nous répondaient qu'il s'agissait de structure de chaussée et donc hors de leurs compétences et vice et versa quand nous nous adressions à des bureaux de contrôles de voiries qui nous renvoyaient vers des spécialistes des ouvrages d'art.

Nous avons fini par trouver une entreprise des Deux Sèvres avec l'agrément « Laboroute » qui nous a remis une étude sérieuse après avoir effectué des essais de déflexions en 16 points, plus trois sondages à 1,1 mètre de profondeur qui révèle une couche argileuse à partir de 0,85 mètre.

Nous vous livrons brut leurs conclusions ci-dessous :

« Les identifications GTR réalisées sur les matériaux extraits des sondages montrent une sensibilité à l'eau. Le grave calcaire argileuse présente sous l'enrobé étant sensible à l'eau, elle ne peut être assimilée à une couche de forme. (Rappel : le rôle de la couche de forme permet de pérenniser la portance en période hydrique défavorable).

On note également l'absence de couche d'assise (nécessaire au fonctionnement mécanique d'une chaussée lourde).

La portance calculée sous la couche d'enrobé est ponctuellement faible (34MPa) selon la déflexion caractéristique mais la portance moyenne est de 61MPa (>50MPa).

La chaussée auscultée ne peut donc pas être considérée comme une voirie lourde selon les normes en vigueur.

La circulation des véhicules légers peut être envisagée, cependant un suivi régulier de l'état de surface (suivi de l'étanchéité / absence de fissures) de la chaussée doit être mis en place afin de mener les réparations nécessaires. Ceci afin d'éviter l'infiltration des eaux pluviales dans la structure qui mènerait celle-ci à la ruine. »

Au vu de ces résultats nous avons pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules supérieurs à 3,5 tonnes, et nous rouvrirons la route lorsque nous aurons fait les aménagements nécessaires pour empêcher les poids lourds d'y circuler et poser la signalisation nécessaire à cette interdiction.

Bornes de voitures électriques

Plusieurs de nos concitoyens nous ont demandé si nous avons l'intention d'installer des bornes électriques pour la recharge des véhicules. La question a donc été traitée en conseil après qu'un groupe de travail ait fait une investigation des solutions qui s'offrent sur le marché.

On peut distinguer trois sortes de chargeur pour les véhicules électriques :

- Les chargeurs à charge lente adapté à un usage quotidien et domestique qui n'incluent pas de monnayeur
- Les chargeurs rapides, en courant continu avec une puissance de 20 à 50 KW, qui peuvent disposer d'un monnayeur pour faire payer le coût de la recharge à l'utilisateur.
- Les super-chargeurs avec des puissances supérieures à 100 KW, destinés à être positionnés sur les grands axes routiers pour de longs trajets.

Ces deux dernières catégories étant éligibles à des subventions calculées au nombre de KW disponible sur la borne sans excéder 50 % du coût d'achat de la borne et de son installation.

Un rapide inventaire par quartier nous a permis d'évaluer qu'environ 10 % des foyers sur la commune possèdent aujourd'hui une voiture électrique avec une solution de recharge à domicile. Aussi le conseil municipal a jugé peu judicieux d'implanter des bornes à charges lentes en accès libre qui seraient monopolisées par un faible nombre de véhicules en raison du temps de charge de plusieurs heures. D'autre part, la communauté n'a pas vocation à prendre le coup des recharges à ses frais.

L'offre de bornes à recharges rapides semblent plus adaptée à un usage public. Ces bornes permettent à nos concitoyens qui pourrait avoir ponctuellement un besoin de recharger rapidement leur véhicule pour repartir sans attendre plusieurs heures de recharges lentes à domicile de se voir offrir ce service à proximité de chez eux, tout comme les personnes venant rendre visite à des habitants de la commune, ou à la chocolaterie Lettuffe, ou encore accédant à la Flowvélo à partir de notre commune.

Toutefois le montant de ces bornes avoisine les 20 000 € à la charge de la collectivité une fois les aides déduites, et les recettes liées à la vente d'électricité servent à régler le fournisseur d'électricité ainsi que le gestionnaire qui a la maintenance de la borne. La commune ne retire donc pas de bénéfice qui permettrait un amortissement de l'investissement. Aussi le conseil municipal pense qu'il est nécessaire d'attendre que le besoin soit plus affirmé avant de réexaminer la possibilité de ce type d'installation.

Festivals à Trois-Palis



SOIRS BLEUS / JAZZ(S) A TROIS PALIS 16-17-18 SEPTEMBRE 2022

Des rencontres musicales alternatives et conviviales à l'occasion des Journées du Patrimoine, quelque part entre industrie musicale et temples de la culture...

Un festival exemplaire ! Jazz Magazine

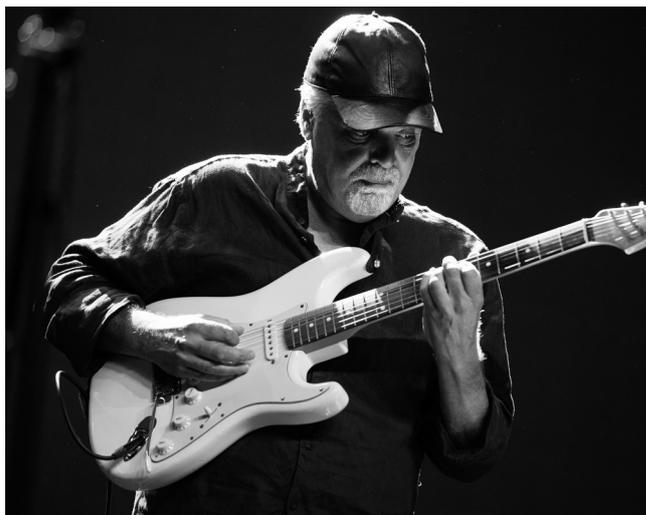
Vendredi 16 Septembre 2022 : Soirs Bleus (entrée libre)

- 17h Visite commentée de l'église, balade le long de la Charente jusqu'au foyer communal (à confirmer) où sera proposé un **REPAS et des BOISSONS à partir de 19H30**

- 20h30 Foyer communal

Alain **BLESING** (guitare) Claudie **BOUCAU** (flûtes) – Richard **HERY** (percus) / **TRIO RHIZOME**

C'est avec plaisir que nous accueillons à nouveau à Trois Palis, cette fois dans le cadre des Soirs Bleus, le guitariste, compositeur et arrangeur Alain BLE-SING, musicien discret et pourtant riche d'expériences qui ont été souvent soulignées du fait notamment de nombreux enregistrements et concerts à travers le monde avec la chanteuse turque Senem DIYICI ou avec le batteur Bruno TOCANNE. Nous avons pu découvrir plusieurs facettes de son talent lors d'une précédente édition de Jazz(s) à Trois Palis, avec « Over The Hills » et en solo. Le voici à nouveau bien entouré... *« Il y a une bonne dose d'amour dans cette musique où il n'est jamais question de s'imposer mais plutôt de suggérer et d'esquisser des mouvements dans une forme vou-lue de lenteur contemplative. On est séduit par la beauté tranquille des mélodies qui s'élèvent avec majesté, par le chant poignant des baleines ou en-core par la sérénité de ces « Ice Flowers », nées de « Colchiques dans les prés » (le rhizome, on vous dit). On peut danser aussi, dans la joie ou se perdre dans un paysage plus accidenté (...) Un moment enchanté qu'on doit attraper au vol, avec la délicatesse qu'il exige et la curiosité qu'il ne manquera pas de susciter. C'est avant tout un rendez-vous à ne pas manquer. »* (Citizen Jazz)



Samedi 17 Septembre 2022

- 11h Eglise de Trois-Palis (entrée libre)



Julia ROBIN contrebasse solo « LAID BARE SONGS »,
autour de chansons de JONI MITCHELL

15H / 18H Mairie de Trois Palis

Un « **ROND POINT DES ALLUMES DU JAZZ** », débat à propos de **l'image du jazz dans les médias** organisé par Philippe Allen en compagnie d'autres intervenants dans la salle de réunion de la Mairie, possibilité de restauration au Foyer communal avant les concerts

A partir de 20H30 Foyer communal (15 / 20 euros)

Catherine DELAUNAY (clarinettes) – **Tony HYMAS** (piano) « **NO BORDERS !** »

L'un et l'autre aiment battre la campagne de tous les champs musicaux, de toutes formes de reliefs où prime l'expression. NO BORDERS ! Les parcours de Tony Hymas et Catherine Delaunay en attestent, leurs infinies listes de partenaires aussi, vite fait : Frank SINATRA, Jack BRUCE, Jeff BECK, Sam RIVERS, Evan PARKER, Barney BUSH, Michel PORTAL, pour l'un, Gilbert AMY, Jacques

DI DONATO, Claude TCHAMICHIAN, Donald WASHINGTON, John GREAVES, TOMASSENKO pour l'autre. Un duo assurément neuf, inspiré de toutes sortes de communes, d'aventures passées et à venir, de musiques nécessairement vraies.



Sophia DOMANCICH (piano) – **Denis CHAROLLES** (percussions) – **Christiane BOPP** (trombone) « **LES JOURS RALLONGENT** »



Depuis leur rencontre sur France Musique en février 2018 pour l'émission « A l'Improviste » d'Anne Montaron ces trois-là ont tissé leurs langages pour créer « les jours rallongent » .

Trio de musiques denses et majestueuses, un univers large à traverser où tout est possible, rythmes tenus, crissements, chants instrumentaux, impositions harmoniques, grand chambardement !

... Un dialogue d'improvisations et de compositions, formes ouvertes et arrangements, de chaque membre du trio.

« *Interprète de haut vol de musique ancienne ou contemporaine, improvisatrice fantasque, tromboniste surdouée et saqueboutiste rare, **Christiane Bopp** brouille les pistes avec malice et butine à toutes les fleurs* » Matthieu Périnaud .

« *Esprit libre cherchant dans chaque musique abordée un nouvel espace d'expression **Sophia Domancich** apporte dans l'univers du jazz des qualités d'improvisatrice hors pair* ». Xavier Prévost.

« ***Denis Charolles** ... Offre une prestation débridée, millimétrée, dadaïste sans pose, drôle à pleurer et d'un coup imposant le silence. Bref, de la musique exacte. On connaît le gaillard pour sa participation au groupe le plus cinglé de cette époque, **la Compagnie des musiques à Ouïr**.* " Francis Marmande.

Dimanche 18 Septembre 2022

- 11h église de Trois-Palis (entrée libre)

Pierre PERCHAUD guitare solo – entrée libre

Un des plus brillants guitaristes de jazz de sa génération (guitare magazine)

Né en 1981 dans une famille de musiciens, Pierre Perchaud commence la guitare à l'âge de six ans. Il obtient en 1999 son Diplôme d'Étude Musicale du conservatoire d'Angoulême et entre dans la classe du maître espagnol Alberto Ponce au CNR de la Courneuve où il obtient un premier prix en 2001. Il fait ensuite un an d'étude au CMDL, qui marque son virage définitif vers le jazz.



- 17h30 Foyer communal (15/20 euro)



Anne ALVARO (comédienne) **François CORNELOUP** (saxs)

Anne ALVARO, actrice française incontournable du théâtre contemporain avec Bob Wilson, D. Llorca, G. Lavaudant... et du cinéma avec A.Wajda, R. Ruiz, R. Goupil, A. Jaoui, B. Blier... rejointe par François CORNELOUP, musicien improvisateur et compositeur, compagnon d'Henri Texier, Louis Sclavis, Michel Portal, Bernard Lubat... menant ses propres projets depuis plusieurs décennies, proposent une lecture spontanée de Palomar, recueil de textes, objets poétiques et littéraires que nous livre la plume subtile et délicatement

captivante d'Italo CALVINO. À la légèreté formelle d'écrits d'une poésie volatile et pénétrante, La comédienne et le musicien ont voulu donner un cadre libre, animé d'une improvisation attentive et sensible... Puis le dialogue s'immerge dans L'Image de Samuel BECKETT. Langue de densité, texture des mots choisis avec l'implacable acuité du dramaturge dans leur matière brute, crue, minimaliste, ouvrant à la voix et la musique les silences de la scène, espace-temps à conquérir

Clément JANINET (violon) **Élodie PASQUIER** (clarinettes) **Bruno DUCRET** (violoncelle) *LA LITANIE DES CIMES*

Créé en 2019, par le violoniste Clément Janinet, La Litanie des Cimes joue avec les grands mouvements, les tempos lents d'apparence, et des contemplations harmoniques. Au sein de ce trio, l'improvisation est libre et introspective sans être recluse. Les harmonies échangées sont sans cesse rebattues par la répétition des motifs. On y entendrait presque des dialogues agités. L'énergie y est ardente. Fouillis intime contre clarté commune, vivacité du trait contre délicatesse mélodique. Cette musique, très ouverte, pourrait sonner comme la bande son d'un film sur la fin d'un monde, entendue depuis le sommet des grands arbres.

(Groupe lauréat Jazz Migration)



Festivals à Trois-Palis

Renseignements et réservations

06 16 26 24 09

laffiche.imuzzic@free.fr

Site <https://www.imuzzic-brunotocanne.com/jazz-s-a-trois-palis>

TARIFS

Gratuit moins de 12 ans, soirs bleus et tous les concerts à l'église

Tarif réduit 15 euros / 17 ou 18 septembre 2022 ; sans emploi, moins de 18 ans, étudiant, habitant de la commune, élève conservatoire et école de musique

Tarif plein 20 euros / 17 ou 18 septembre 2022

Pass Festival : tarif unique **30 euros**



Le repas des aînés

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal sont heureux de vous annoncer que le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 29 octobre 2022 à 12h15 à la salle du Foyer.

Les invitations vous seront envoyées fin septembre 2022 pour confirmation de cet évènement gastronomique annuel très apprécié de tous nos aînés.





**TOUS ...
À VÉLO!**

Pour les habitants de
GrandAngoulême, une prime

jusqu'à 300€

remboursés pour l'achat
d'un vélo à assistance électrique,
équipement et matériel liés à la pratique
du vélo*



[*] Modalités, formulaire et règlement : www.grandangouleme.fr/tous-a-velo

